ANNEXE 4 : DOMAINE ENVIRONNEMENT TECHNIQUE

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

Cartographie de l'emploi-repère Assistant(e) informatique A

Assistant(e) informatique A Echelle 6

Identifier le besoin

Installer et configurer le matériel informatique

Intervenir sur une panne informatique

Descriptif de l'emploi-repère : Assistant(e) informatique A

L'emploi-repère est retenu dans son ensemble même si toutes les tâches ne sont pas demandées au salarié.

Selon les consignes de l'employeur, les activités consistent principalement à :

- **Identifier le besoin** : par exemple déterminer avec l'utilisateur ses attentes et la durée maximum de l'intervention
- Installer et configurer le matériel informatique
- Intervenir sur une panne informatique : par exemple effectuer un diagnostic de la panne et remédier aux problèmes